

CONGREGATION DES SŒURS DU CHRIST  
UNION MYSTERIUM CHRISTI  
44 rue des Volontaires  
75015 PARIS  
TEL : 01 44 49 62 20

Lettre N° 8 du conseil général à toutes les communautés de la Congrégation

Paris, le 18 mars 2018

Bien chères sœurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que, par ce courrier, je viens rejoindre chacune de vous dans votre lieu de mission pour vous apporter quelques nouvelles de la congrégation et des questions en cours. Voici les événements importants vécus ces derniers mois :

Comme annoncé dans la lettre précédente, le 28 novembre dernier tout le conseil général s'est rendu à Madagascar pour y faire la visite canonique de toutes les communautés.

Nous remercions la Province pour l'accueil, l'organisation et le planning de la visite, pour les chauffeurs mis à notre disposition, l'attention et la disponibilité du Conseil provincial et des sœurs qui nous ont reçues dans leur communauté.

**Voici un partage de ce que nous avons vu et entendu, de nos questions, encouragement car la mission est commune pour la vie de la Province, la vie de la Congrégation.**

Nous avons vu une Province vivante, polyvalente, à travers la diversité des activités des sœurs. Il y a de la vie, de la jeunesse, de l'espoir. Les sœurs nous ont accueillies avec beaucoup d'attention et de joie, comme une chance pour un nouveau départ. Elles sont reconnaissantes des grâces reçues à travers notre passage. Leur grand souci est de vivre le charisme, vivre ensemble en sœurs du Christ, malgré les heurts inévitables dus aux différences de caractères, différences enrichissantes signifiant le désir de vouloir avancer...



Les associés de Tsarafidy

... mais aussi provoquant parfois des blocages. Quel appel personnel et communautaire pour renforcer l'appartenance au Corps ? C'est aussi un appel à aller ailleurs, pour faire corps avec celles qui sont frappées plus directement, ou qui ont besoin d'aide. En effet les événements douloureux que nous avons vécus ensemble, en janvier, ont été un choc pour toutes.

L'accident au Cameroun et le décès de sœur Julie Viviane RAFANJASOA a bouleversé toute la congrégation, la vie religieuse, l'Eglise. Nous remercions tous ceux qui ont soutenu les sœurs et les communautés, aussi bien au Cameroun qu'à Madagascar et ailleurs, par leur aide fraternelle et leur prière.



### **Nouvelles structures**

**Remettons-nous en mémoire les différentes étapes** que nous avons parcourues pour répondre aux orientations du chapitre général (Orientations p. 11):

Fin décembre 2016 : En conseil général, avec une sœur canoniste, Sœur Suzanne DAVID, nous prenons connaissance des différentes possibilités de structures de gouvernement. Voir **Lettre N° 4**. Compte tenu de la perspective de surcharge de travail au conseil général, nous demandons à Rome l'autorisation de nommer une 4<sup>e</sup> conseillère – Réponse positive.

Mars 2017 au conseil élargi qui s'est tenu au Chili, nous étudions ces différentes structures, les adaptons à notre congrégation, et programmons les assemblées de concertation dans les 4 entités. **Les membres du conseil élargi se prononcent par vote consultatif pour la 4<sup>e</sup> conseillère générale.**

Avril 2017 : Assemblée de province au Chili

Avril 2017 : Assemblée de région au Cameroun

Mai – juin 2017 : Assemblées de province en Europe

Mai – juin 2017 : Assemblées de province à Madagascar

**Durant ces assemblées, chaque sœur s'est prononcée personnellement sur la structure qui lui semble la plus adaptée à chaque entité.**

Novembre 2017 : nomination de sœur Marie Aimée MAGNIER, 4<sup>e</sup> conseillère générale.

Suite aux Assemblées, et compte tenu des avis convergents qui s'y sont exprimés, j'érige par Décret les Délégations du Chili, du Cameroun et de l'Europe, par vote collégial (Constitutions N° 127). Voir **lettre N° 7**. Nous précisons le rôle et les responsabilités de la conseillère et de la référente locale.

**Voici donc un bref raccourci qui nous replace dans la continuité des décisions prises, et permet d'envisager l'avenir.**

Le 16 février, nous avons été heureuses d'accueillir à Paris sœur Marie Aimée MAGNIER venue rejoindre l'équipe du conseil général. Elle a participé au conseil de mars au cours duquel j'ai procédé à la nomination des conseillères générales chargées des Délégations.

J'ai donc nommé :

✓ **Sœur Marie Solange RAVAOHITA** conseillère générale déléguée pour le **Cameroun**, avec une attention particulière sur la formation initiale, permanente et professionnelle dans toute la congrégation.

✓ **Sœur Maria Luisa SEPULVEDA CANDIA** conseillère générale déléguée pour le **Chili**, avec une attention particulière sur la communication dans toute la congrégation.

✓ **Sœur Marie Aimée MAGNIER** conseillère générale déléguée pour **l'Europe**, et en particulier pour les communautés en activité, avec une attention particulière sur la mission, la vie fraternelle et spirituelle dans toute la congrégation.

✓ **Sœur Claudie BERGER** conseillère générale déléguée pour **l'Europe**, et en particulier pour les communautés en Ehpad (Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes) et les communautés intermédiaires, avec une attention particulière pour les questions économiques, patrimoine immobilier, suivi de projets dans toute la congrégation.

Il est évident que ces deux conseillères pour l'Europe auront à travailler ensemble pour que la Délégation demeure dans l'unité voulue lors de l'érection de la Province Europe en 2003.

Durant ce conseil de mars nous avons poursuivi le discernement pour **le choix de la structure de Madagascar**. Ayant pesé tous les éléments justifiant, soit la structure Province, soit la structure Région, nous avons opté pour laisser se poursuivre le mandat actuel de Sœur Marianne RAHARISOA dans la structure actuelle de Province, mandat qui se terminera en août 2021. Au prochain Chapitre général, en 2021, la question de la structure de Madagascar sera réétudiée. Il est prévu de faire à ce Chapitre une évaluation du fonctionnement des trois Délégations afin d'y apporter les améliorations nécessaires.

#### **Démarrage de la Délégation CAMEROUN :**

Le 20 mars, Sœur Solange et moi-même partirons pour le Cameroun afin de procéder à la mise en place de la Délégation CAMEROUN. La célébration d'envoi est fixée au **samedi 24 mars**, à Yaoundé. Toutes les sœurs du Cameroun y sont conviées et nous aurons à cœur de soutenir cette entité de notre prière. Sœur Solange prendra ses fonctions de conseillère chargée du Cameroun à partir de cette date.

Il est prévu que la Délégation Europe débute fin juin ou début juillet (date encore à déterminer), la Provinciale continue sa fonction jusque-là. La Délégation Chili commencera en septembre. Jusqu'à cette date, sœur Maria Elena VEGA ROJAS assure l'intérim.

**Consultation en vue de nommer les référentes locales :** les sœurs des trois Délégations sont consultées durant cette période de mars-avril pour proposer le nom de leurs référentes locales. Cette consultation sera dépouillée fin avril, après le conseil élargi. D'avance je remercie chacune pour sa disponibilité et sa participation active à la vie de notre Congrégation.

#### **Rencontre des formatrices et Conseil élargi :**

Selon la recommandation du Chapitre Général (Orientations page 10), du 10 au 15 avril, les formatrices de toutes les entités se retrouveront à Paris. Ce sera pour nous l'occasion de partager nos expériences, de réfléchir ensemble pour assumer la responsabilité qui nous est confiée par rapport aux jeunes demandant leur entrée dans la congrégation. Nous ferons le point sur l'expérience internationale des professes temporaires et aborderons la question du noviciat international. Sœur Frédérique OLTRA du Carmel de St Joseph, sera un jour et demi avec nous et

nous rappellera les fondamentaux de la vie religieuse interculturelle. Elle sera prête également à répondre à nos questions.

Puis du 17 au 25 avril nous serons en conseil élargi, toujours à Paris. Après le partage de la vie de chacune des entités, les nouvelles à communiquer, nous réfléchirons aux questions qui se posent et aux besoins exprimés afin d'y répondre au mieux. Sœur Monique COLRAT, dominicaine, animera ce conseil.

### **Retour aux sources :**

Nous nous réjouissons d'accueillir à Paris le 23 mai, les professes temporaires qui font actuellement leur expérience internationale.

Venant de Madagascar : sœur Jacinta NDANDO ELAME et sœur Arlette KAYO TAMO (toutes deux Camerounaises)

Venant du Chili : Sœur Yvette SHAVNYUY (Camerounaise) et sœur Marie Juliette RAZANAMARY (Malgache)

Venant de France : sœur Eugénie RAMANANTENASOA, sœur Jeannette RAVOLOLONIRINA, sœur Emeline RAHARIMALALA (Malgaches) ; sœur Elisabeth MADIKA (Française) qui n'a pas pu faire l'expérience internationale dans un autre pays, pour des raisons de santé, rejoindra le groupe à Paris.

Nous aurons une pensée toute spéciale pour sœur Julie Viviane RAFANJASOA, décédée accidentellement le 3 janvier au Cameroun, qui aurait dû faire partie de ce groupe.

### **Engagement dans la congrégation :**

Le 17 février 2018, au Cameroun, sœur Alice ETOKI a renouvelé ses vœux pour un second triennat.

Ont été admises à un troisième triennat de vœux temporaires : Sœurs Elisabeth MADIKA, Nicole RAZANAKINIANA (Europe), Ernestine RANIVOARILALAINA (Madagascar)

### **Nouvelles des sœurs et des communautés :**

Depuis plusieurs années se posait la question du maintien de la communauté de Toulouse. Pour plusieurs raisons, nous avons décidé de fermer cette communauté avant la reprise de l'année apostolique en septembre. Ainsi sœur Olga Viviane VOLOLONTSOA, ayant terminé ses études de théologie, commencera la formation des formateurs au Chatelard, puis à Paris. Sœur Charline VOLOLONIAINA poursuivra ses études à l'Institut catholique de Paris.

En France, Sœur Dorothee RAMANANDRAIBE termine la formation des formateurs en avril. Elle rejoindra Madagascar à cette période et profitera de son séjour pour passer l'examen officiel lui permettant d'enseigner dans un centre ménager.

A Madagascar, Sœur Voninoliva RAVAOARISOA a fini ses études, elle a obtenu le diplôme de sage-femme mention honorable. Elle est donc sage-femme et infirmière.

Sœur MAMY Viviane, accidentée le 3 janvier au Cameroun, a dû être opérée des vertèbres. Elle va de mieux en mieux, mais son état de santé ne lui permettra pas encore de venir en France en avril, pour le conseil élargi. Nous lui souhaitons le courage et la patience pour la rééducation qui lui fera retrouver une mobilité totale.

Les sœurs de TIKO (Cameroun) vivent en ce moment une situation difficile. En effet nous avons demandé au diocèse de Buea d'assurer la direction de l'hôpital de Mutengene. Une infirmière laïque en retraite vient d'être nommée... les pratiques, les buts ne correspondent pas forcément à ce que les sœurs ont vécu depuis de nombreuses années. D'où tension et incompréhension. Il faudra beaucoup de patience et de diplomatie pour arriver à s'entendre. Pensons à elles ...

Sœur Emérentienne doit rencontrer l'Evêque de Buea pour parler de cette situation.



L'hôpital de Mutengene

A Madagascar, les sœurs sont confrontées à un événement inhabituel : l'incarcération de Sœur Françoise Romaine RALALAHARISOA. Depuis plusieurs années, cette sœur a emprunté de l'argent à des personnes, prêtres, laïcs, communautés... pour venir en aide à son frère (que la congrégation a par ailleurs aidé à plusieurs reprises). Ces emprunts ne pouvant être remboursés, une plainte a été déposée au commissariat et la sœur a été arrêtée. Elle est incarcérée à la prison d'Antsirabe depuis le 18 décembre 2017 et attend son jugement. Nous sommes toutes atteintes par cet événement. Chaque communauté a été invitée à réfléchir – à se laisser interpellé, à se demander quel changement de conduite opérer pour bien vivre la vie religieuse de sœur du Christ. Cela relève de la responsabilité de chacune. Mais aussi de l'entraide en communauté : correction fraternelle. C'est un appel personnel et communautaire pour renforcer l'appartenance au Corps, vivre dans la vérité et la fidélité à ses vœux. Si nous ne pouvons excuser les faits, nous pouvons tout du moins porter cette sœur dans la prière.

### **Immobilier :**

**A Orange, (France),** le Secours catholique a résilié le bail de location de la maison qu'il occupait depuis de nombreuses années. La maison sera donc mise en vente en avril.

**A Rome (Italie),** la maison d'accueil a ré-ouvert ses portes en janvier après des travaux de mise aux normes qui permettent de recevoir légalement une cinquantaine de personnes.

**A Tanananarive Soanierana, (Madagascar),** au collège Sainte Chantal, nous avons autorisé l'ouverture d'un lycée – demande faite depuis de nombreuses années par l'équipe éducative et les parents d'élèves - L'école et les parents prennent en charge le financement des travaux d'aménagement du bâtiment Lovasoa qui permettra l'ouverture de 6 classes.

**Décès** : depuis la dernière lettre de novembre 2017, deux sœurs nous ont quittées : le 3 janvier : sœur Julie Viviane RAFANJASOA, dans l'accident de voiture qui lui a coûté la vie, au Cameroun et, le 20 janvier à Tananarive Amparibe, sœur Yvette Marie RAZANAJAFY, qui a lutté longtemps contre un cancer.

Chères Sœurs, après tous ces événements que nous sommes en train de vivre en congrégation – événements qui sollicitent notre disponibilité - nous mettons notre foi et notre confiance dans le Seigneur qui nous accompagne dans tout ce que nous vivons.

Bonne marche vers Pâques ! Unie à chacune de vous,  
Sœur Emérentienne RAMORAVELO  
Supérieure générale

